

tivement aux lettres VS ou TIS infirme d'avance l'hypothèse.

Enfin, à défaut d'indication dans le texte primitif du nom de la chose réparée, c'est de la route, non de la colonne, que la réparation devrait s'entendre, les inscriptions des pierres milliaires étant simplement les *tituli* des routes.

Ce que l'empereur Maximin et son fils avaient fait rétablir est donc autre chose que la colonne milliaire d'Usson.

Voici l'inscription, telle que la rapporte La Mure dans son *Histoire du Forez*. « C'est, dit-il, en parlant « de la pierre aujourd'hui perdue, où elle se lisait, une « grosse colomne qui est ronde et porte environ six pieds « de haut..... Ell' a esté découverte depuis quelques « années dans un village (1) a demy quart de lieue (2) de « ladite ville(Usson) dans ce païs de Forez.Depuis, trans- « portée hors du lieu de sa découverte, elle soutient à « présent en partie, en forme de pilier , la galerie d'une « des maisons de cette ville. »

On remarquera, quoique La Mure ne l'indique pas,

(1) La Mure publiait son *Histoire du Forez* en 1674.

(2) La Mure traduit le chiffre M.XIII (*millia passuum quatuordecim*) par *millesimo decimo quarto passu (ab urbe cui nomen indidit dictum templum)* et il remarque que la distance de 1400 pas est à peu près celle de la ville au lieu où la pierre a été trouvée.

C'est ainsi qu'en ne s'astreignant pas à la rigueur des règles épigraphiques, on fait dire aux inscriptions toute autre chose que ce qu'elles disent.